

Une salariée de la CMA, Armelle Coudret

S'occuper de tout ce qui est réglementaire...



... Et rechercher l'efficacité maximale dans le traitement des documents. Mon service se divise en deux entités : le Centre des Formalités des Entreprises et Répertoire des Métiers et l'espace Contrat d'Apprentissage. Le premier fonctionne comme un guichet unique pour les entreprises en cours de création, et nous y traitons environ 6 000 formalités par an ! Nous instruisons également les dossiers ACCRE pour les chômeurs, et gérons parallèlement le Répertoire des Métiers, où toutes les entreprises artisanales doivent être immatricu-*

**ACCRE = Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprises*

lées. L'espace Contrat d'Apprentissage a pour mission d'accompagner les maîtres d'apprentissage dans toutes leurs démarches administratives et juridiques, et particulièrement dans la rédaction des contrats. Nous enregistrons 3 200 contrats d'apprentissage par an. Nous sommes là dans une vraie démarche qualité (certification AFAQ depuis 3 ans + projet de certification ISO) à haute valeur ajoutée et avec des responsabilités accrues. Et c'est passionnant !



- Armelle COUDRET, 35 ans
- > Maîtrise comptable et financière (MSTCF) à l'IAE de Caen
- > Trois ans en cabinet d'expertise comptable à Nantes
- > Depuis huit ans à la CMA, dont six en tant que conseillère en transmission d'entreprise
- > Responsable du Service Formalités Juridiques depuis deux ans